



Grambois



Le Bulletin

Informations Municipales - Janvier 2009 - Numéro 3

EDITO

Chères Gramboisiennes, Chers Gramboisiens,

2008 a été une année importante à bien des égards. L'arrivée d'une nouvelle équipe municipale tout d'abord, porteuse de valeurs, de respect, de mémoire, mais aussi de profondes ambitions pour notre commune.

Nous nous sommes attachés, comme nous nous y étions engagés dans notre programme, à mettre en œuvre de nombreuses actions : pour les personnes âgées, les jeunes, pour la démocratie locale, pour le maintien des services publics et des commerces de proximité, pour la culture, le tourisme, et le rayonnement de notre village, mais aussi pour la sécurité de nos concitoyens avec le plan de prévention des risques d'incendie de forêt.

Les résultats sont là, tangibles et visibles par tous. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui par leur engagement y ont contribué.

Mais ceci n'est qu'un début. Après cette première année de découverte et de mise en place, nous appréhendons mieux désormais les dossiers de la commune afin de poursuivre notre programme.

Nous aurons aussi à mettre en œuvre des réformes ambitieuses voulues par les pouvoirs publics. Celles-ci auront un impact important sur les communes et leurs moyens ainsi que sur l'organisation des services publics de l'Etat. Il nous faudra alors être plus attentifs et solidaires que jamais. En 2009, tous ensemble, nous poursuivrons la mise en place de notre programme, en particulier sur certains points que nous n'avons pas su suffisamment développer jusqu'à présent, comme l'information et la communication, l'entretien, l'embellissement et le fleurissement du village. Nous avons également conscience du mauvais état de certains de nos chemins et travaillerons à des solutions adaptées. Enfin, je tiens à adresser mes remerciements aux services de l'Etat et du conseil général pour leur écoute, leur soutien et leurs actions. Je remercie également tous les Gramboisiens, Gramboisiennes, habitants, personnel municipal, enseignants ainsi que tous les volontaires qui par leur implication lors des récentes intempéries dues à la neige, ont permis de gérer au mieux cette situation.

Chères Gramboisiennes, chers Gramboisiens, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, une très bonne et douce année.

Votre Maire
Alain FERETTI



DANS CE NUMERO...

Edito	1
Les Commissions.....	2
Compte-rendu Réunion publique...	3
Conseils Municipaux.....	5
Actualités Municipales.....	6
Associations.....	9
Etat Civil 2008.....	12

Le recensement de la population aura lieu à Grambois du 15 janvier au 14 février 2009. Le maire vous remercie de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile au cours de cette période.

Le Maire vous invite à la présentation de ses vœux mercredi 28 janvier 2009 à 18h00 salle polyvalente.

Le Bulletin - Informations Municipales - Mairie - 84240 GRAMBOIS - Site : www.grambois.fr

Directeur de la publication : Alain FERETTI

Comité de Rédaction : Alain FERETTI, Brigitte MARGAILLAN, Yves KERKHOVE, Dominique PALOMBO, José ESTRUGA

Francis PEUCH, David COLOM, Françoise DUBOIS-CHARLIER, Denis DUFRENE

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés

Publication trimestrielle

LES COMMISSIONS

De très nombreux Gramboisiens et Gramboisiennes ont proposé d'offrir de leur temps et de leurs compétences pour participer aux commissions, à l'élaboration des projets d'intérêt collectif de la commune. Qu'ils en soient remerciés. Cela démontre, si besoin était, que le sens du collectif et celui de la participation sont particulièrement développés dans notre village et il faut s'en féliciter.

Les élus responsables de commissions ont pu ainsi aisément constituer leur équipe avec le souci de la pluralité et de l'efficacité, puis se mettre au travail. Désormais ces commissions fonctionnent de façon régulière et traitent de questions utiles à la commune.

Certaines sont organisées en sous-commissions thématiques afin d'approfondir certaines questions, voir tableau ci-dessous.

Les commissions Jeunesse, Vie associative et Scolarité, sont susceptibles d'accueillir encore quelques participants : les bonnes volontés qui n'ont pu être retenues dans les autres commissions sont invitées à se faire connaître auprès des responsables de ces trois commissions.

Commissions	Responsable Téléphone / Courriel	Nombre de participants		Thèmes de travail
		Elus	Non élus	
Enfance/jeunesse/ personnes âgées/scolarité 2 sous-commissions	Gisèle Attenoux 04 90 77 92 83 attenoux.pierre@orange.fr	6	6	- Réalisation square pour enfants
Jeunesse	José Estruga 04 90 77 97 60 Jose.estruga@wanadoo.fr	4	4	- Travail avec les jeunes (RAB) sur des projets et un règlement
CCAS Centre Communal d'Action Sociale	Jacqueline D'Amato 04 90 77 94 79 franckdamato@wanadoo.fr	7	7	- Portage des repas - Installation Association Aide à Domicile
PLU Urbanisme - Logement 2 sous-commissions	Patricia de Susanne 04 90 77 95 48 Patricia.desusanne@yahoo.fr	6	6	- Travail sur les études - Programme de logement
Valorisation forestière et Prévention des risques 3 sous-commissions	Alain Feretti 04 90 77 91 13 mairie.grambois@wanadoo.fr	5	20	- Gestion de l'interface (traitement forestier) - Groupement des propriétaires forestiers
Vie associative	Jean-Louis Giaretto 04 90 77 95 89 jean-louis.giaretto@orange.fr	5	5	- Subventions aux associations
Culture - tourisme Patrimoine 3 sous-commissions	Yves Kerkhove 06 12 10 00 36 yves.kerkhove@wanadoo.fr	6	10	- Fleurissement - Valorisation touristique - Réparation patrimoine
Démocratie Infos Communication	José Estruga 04 90 77 97 60 jose.estruga@wanadoo.fr	3	6	- Elaboration Charte de l'Elu - Panneaux d'affichage
Environnement	Christian Autard 04 90 77 91 62 leclos.ravel@aliceadsl.fr	4	4	- Etude implantation centrale photovoltaïque - Jardins familiaux - Etude implantation nouvelle antenne téléphone mobile
Voirie,Eau,Assainissement collectif et non collectif 2 sous-commissions	Raymond Garcia 04 90 77 93 40 garcia.raymond1@aliceadsl.fr	4	6	- Suivi station d'épuration - Etude projet mini station commune dans des quartiers

Les habitants et habitantes de Grambois ont été nombreux à assister à la réunion d'information organisée par la mairie le 29 novembre sur le PPRIF. Ce dossier très sensible a été, rappelons-le, retenu comme prioritaire par l'équipe élue en mai dernier et le conseil municipal entend bien maintenir cet engagement.

Ce PPRIF constitue une double injustice confirmée par la commission nationale de concertation dans ses conclusions en 2007.

La première injustice, pour nous la plus grande, est que des habitations existantes, construites par autorisation du pouvoir local, le plus souvent regroupées au bord de chemins communaux, fassent l'objet d'un classement en zone rouge, au même titre que les zones forestières, qui sont elles de plus en plus dangereuses, parce que de moins en moins entretenues ou exploitées.

La seconde injustice est que les zones rouges telles qu'elles sont actuellement définies constituent une atteinte au développement normal de la commune, qui peut entraîner son étouffement (disparition des jeunes familles du fait des difficultés à s'installer, rareté du foncier). Ce sont donc tous les Gramboisiens qui sont directement ou indirectement concernés par ce dossier.

Bien entendu, personne ne conteste le bien-fondé de l'existence d'un plan de prévention des risques sur le territoire de la commune : un PPRIF a pour objectifs, notamment, d'améliorer la sécurité des personnes et des biens exposés au risque incendie et de limiter les dommages aux biens et aux activités. Il a pour conséquences : de limiter ou interdire les implantations humaines ; de nécessiter la réalisation d'équipements et travaux de défense ; d'arrêter des périmètres (zonages) basés sur la mesure théorique de la « dangerosité », mais aussi sur l'existence ou l'inexistence de moyens suffisants de défense (hydrants/accès/combustibilité).

Les PPR seront d'ailleurs amenés à se développer et l'Etat en prévoit 22 000 sur le territoire national ! Celui de Grambois, qui a été le 1^{er} du

Vaucluse suite à l'incendie de 1991, n'a pas bénéficié de conditions très favorables pour sa prescription : il n'y a pas eu à l'époque de solidarité intercommunale, peu d'unité villageoise, pas ou peu de concertation, une approche trop théorique et une municipalité peu armée face à l'Etat par rapport à la complexité du dossier et de ses enjeux.

La collectivité et les pouvoirs publics ont une responsabilité et un devoir que nous entendons assumer : nous nous y sommes engagés et en faisons une des priorités de notre mandat pour :

- mettre en sécurité le périmètre imposé par le préfet du Vaucluse dans les meilleurs délais ;

- opérer des travaux d'intérêt général permettant de rendre défendables les habitations situées le long des chemins communaux et de faire reculer la vulnérabilité des zones boisées (traitement et entretien forestiers) ;

- puis engager la révision du PPRIF dès que possible à Grambois ; le PPRIF de 1^{ère} génération indique dans son article 1 que « *le zonage est réalisé suivant la situation constatée à sa date d'établissement. Seule l'intégration d'évolutions importantes permet d'engager la révision par procédure d'enquête d'utilité publique* ». Les Gramboisiens y seront associés.

Nous allons donc engager tous les moyens nécessaires pour réussir ce processus. Il est très coûteux pour la commune (estimés à près de 850000 €) et nous allons procéder par tranches ; et ce, sans négliger les autres actions nécessaires au village et conformes à nos autres engagements (logements pour nos familles et nos jeunes, services et équipements nouveaux, travaux de voirie, embellissement du village, développement de la culture et du tourisme, soutien à nos associations, etc.)

Les premiers travaux permettront de répondre avant fin 2010 aux obligations préfectorales, pour lesquelles nous sommes en retard. Le débroussaillage des chemins communaux devrait être terminé à la mi 2009.

Travaux de mise en sécurité, auxquels nous intégrons la défendabilité irréfutable des habitations.

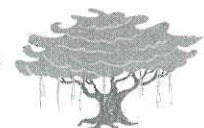
Exemple : Chemin du Thor (réalisé fin 2008). Mobilisation des propriétaires, visite des services de secours, processus de validation de notre stratégie et de nos travaux publics de défense, réunion d'information.

Le maire remercie les riverains qui ont apporté leur concours à ce projet.

Les chemins de Barraban, de Piternet et de Gardevieille suivront en 2009.

Les travaux publics de défense comprennent : les accès, les hydrants, la remise en état.

Il y a également des travaux de traitement forestier (≈ 100 ha).



L'ensemble des travaux de défendabilité sera réalisé au plus tôt pour le périmètre préfectoral et dans les 3 à 4 ans pour l'ensemble de la commune.

Des rencontres et réunions de quartiers seront organisées avec les Gramboisiens concernés.

Des études affinées de terrain seront faites en relation étroite et constante avec les autorités compétentes et des visites des autorités seront programmées.

Restauration de l'image de la commune auprès des autorités et construction d'une relation de partenariat solide et durable.

Engagement de la solidarité et mobilisation des communes (Canton/Parc National Régional/Département).

Engagement de la solidarité et mobilisation de l'ensemble des Gramboisiens, des associations : la collectivité ne pourra agir seule, elle a besoin de vous !

Mise en œuvre de procédures pour le pilotage et la validation des avancées et des stratégies adoptées par la collectivité (efficacité des moyens engagés).

Collecte des moyens (lobbying), après avoir procédé à l'évaluation des charges et des stratégies. Coût : ≈ 850 000€. Pour 40 à 60 %, cette somme sera subventionnée par les différents partenaires (si l'Etat ne se dédit pas !). Par ailleurs, un emprunt sera fait, et les Gramboisiens contribueront à l'effort par la fiscalité, que nous maintiendrons, comme nous nous y étions engagé, inférieure à la moyenne régionale.

L'ACTION DU MAIRE

L'implication personnelle du maire est très forte :

il s'agit de témoigner, auprès des autorités, de la volonté, de l'engagement, de la détermination de la nouvelle équipe municipale : « il faut être à la pointe pour défendre les intérêts de sa commune » et « être au bon endroit au bon moment ». Le 1^{er} magistrat de la commune gère le dossier, est en première ligne, et s'entoure des partenaires compétents, au niveau national, régional, départemental et local.

- Grenelle Environnement.

- Rendez-vous avec les responsables « risques ».

- Elaboration d'un rapport sur l'eau : Région, Société de Canal de Provence (SCP). Les vœux de la SCP seront introduits par des images de Grambois et les commentaires de son maire sur les besoins en eau.

- Création et présidence de la commission « Forêt » du PNR : organisation d'un forum

« Valorisation forestière et prévention des risques » à Grambois début 2009.

- Création (en cours) d'une commission « Prévention des risques » à l'AMV (Association des Maires de Vaucluse).

- Présidence de la commission préfectorale PLU.

- Rencontre et soutien de tous les signataires et donneurs d'avis sur le PPRIF de Grambois : CG/CR/PNR/Chambres Consulaires/SDIS/ DDAF/ ONF/SMDVF...

- Solidarité et conseil à d'autres communes ou/et associations.

- Recherche de financements et relations avec les partenaires et entreprises pour : le traitement forestier, les infrastructures et équipements.

- Rencontre de tous les Gramboisiens concernés, des associations, et création de la commission municipale « Valorisation forestière et prévention des risques » (≈ 20 Gramboisiens associés).

A la suite de l'exposé du maire, de nombreuses questions pertinentes ont été posées par les Gramboisiens, auxquelles le maire a pu répondre. Par exemple, questions sur le PLU et le PPRIF, sur la date de la révision, sur le traitement de certains quartiers, sur les chemins privés.

SYNTHESE

Le maire a pu mieux expliquer le principe de réalité : un dossier aussi complexe et qui avait pris tant de retard ne pouvait pas être traité en six mois.

L'assistance l'a bien compris, et les liens de confiance entre la nouvelle équipe municipale et les Gramboisiens ont pu être confortés : cette adhésion de la population pour « agir ensemble » sera une des clefs du succès de ce projet.

ESTIMATION DES COUTS

Traitement Forestier Interface	→ 182 000 €	
Travaux de défendabilité réalisés par tranches *	→ 665 000 €	Total : 847 000 €

* Thor : 106 K€ ; Barraban : 42 K€ ; Piternet : 140 K€ ; Gardevielle : 82 K€ ; Brusquet : 45 K€ ; Les Roux : 60 K€ ; Jas de Bertet : 60 K€ ; Aubions/St Martin : 70 K€ ; Autres : 60 K€.



SEANCE DU 20 OCTOBRE 2008

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES : Le maire est autorisé à l'unanimité à procéder à des virements de compte à compte pour ajuster le budget de fonctionnement et d'investissement en fonction des priorités.

INSTITUTION DE TAXES : Le conseil municipal donne son accord pour l'instauration de la taxe PVR (Participation pour voies et réseaux) nécessaire à la collectivité en cas d'aménagements supplémentaires sur les voies et réseaux de la commune et l'instauration de la taxe d'urbanisme appliquée sur les plus-values réalisées sur la vente des terrains constructibles.

POINT SERVICE PUBLIC : Le conseil municipal autorise le maire, à la majorité, à signer la convention avec La Poste pour la création d'une agence postale communale à partir de 2009 jusqu'en 2017. Un agent communal sera recruté à raison de 20 h par semaine pour permettre une ouverture de l'agence de 8h30 à 11h30 sur 5 jours y compris le samedi. Il y a lieu également de déposer des demandes de subventions pour la création du Point service public sur la commune.

CONVENTION POUR CONTROLE ERP : Le maire est autorisé à l'unanimité à signer une convention pour le contrôle des installations des établissements recevant du public. Un budget spécifique sera affecté à la sécurité.

PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : Le conseil municipal se prononce favorablement sur le contenu de ce document qui servira de base de travail pour l'élaboration du PLU avec un objectif de 12 constructions nouvelles par an sur 10 ans.

FIXATION DU PRIX DE REPAS POUR LES PERSONNES AGEES : Le prix est fixé à 5 €. Le service fonctionne uniquement pendant le temps scolaire et de façon ponctuelle.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Les demandes de subventions de diverses associations sont étudiées : APEG, SPA, Secours populaire, CLSH. Il est accordé une subvention de 300 € à l'APEG. Pour la SPA il sera procédé à des dons en nature (nourriture pour animaux).

QUESTIONS DIVERSES : Conservatoire de Musique : La commune de Pertuis souhaite répartir le coût sur l'ensemble des communes. Un audit du syndicat va être réalisé - Fréquentation du centre aéré de La Tour d'Aigues : le prix demandé est de 9 € par jour par enfant. Une étude de partenariat avec la commune de St Martin est en cours - Demandes d'installation d'une association d'aide à domicile et d'une association d'animation littéraire. Le prix pour la location sera déterminé par convention - Les commissions seront toutes réunies d'ici la fin de l'année - Installation de M. BUCAILLE à l'Auberge des Tilleuls.

SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2008

CONVENTION DE GESTION DU DOMAINE ROUTIER DEPARTEMENTAL ET COMMUNAL : Il est accepté la signature d'une convention avec le conseil général définissant les conditions d'entretien des voies communales et départementales à l'intérieur de l'agglomération.

PERSONNEL : Le conseil municipal accepte la modification du tableau des effectifs de la collectivité pour la création du poste d'adjoint administratif à temps non complet pour l'agence postale et pour permettre l'accession au grade supérieur par concours ou avancement à l'ancienneté.

INDEMNITES DE CONSEIL AU COMPTABLE DE LA COLLECTIVITE : Le conseil municipal se prononce favorablement sur le pourcentage maximum de l'indemnité de conseil à attribuer au percepteur de Pertuis.

MODIFICATION DES REGIES CANTINE ET SALLE POLYVALENTE : Il est nécessaire de modifier l'intitulé et le fonctionnement des régies. Nouvelle appellation : régie Restauration et services périscolaires et régie Locations des salles communales. Le régisseur des recettes percevra l'indemnité de régie.

TARIF CANTINE SCOLAIRE : Il est voté l'augmentation de tarif du repas, de 2.20 € à 2.30 €.

TRAVAUX CHEMIN DU THOR : le maire rappelle le calendrier des travaux et précise que c'est l'entreprise APPIA qui sera chargée du chantier pour 60 060 € ht.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : le maire est autorisé à procéder à la nomination du coordonnateur et des agents recenseurs.

PROPOSITION DE PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'EPARGNE : Le conseil municipal à la majorité vote une participation de 15 euros par livret A à offrir à chaque naissance sur la commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : L'association AP' ART sollicite une subvention pour permettre d'offrir aux Gramboisiens les photos ayant servi à leur exposition. Le conseil municipal émet un avis défavorable.

QUESTIONS DIVERSES : Compte-rendus réunions : commission Forêt, PPRIF, commission Jeunesse, syndicat de l'Eze, Annonces des manifestations.

PLU - Plan Local d'Urbanisme

Pourquoi souhaitons-nous un développement harmonieux et maîtrisé?

Nous nous sommes engagés à élaborer le PLU sur la base des orientations énoncées en rappelant le caractère raisonné de son évolution.

Les contraintes cumulées depuis 1999 pour les droits à construire ont fortement pénalisé l'évolution normale de la commune. Il y avait 17 naissances par an, il y en a 9 aujourd'hui ; les familles ont des difficultés à s'installer dans le village ; la rareté du foncier a généré son inaccessibilité pour nos jeunes ; l'équilibre entre les générations est fragilisé (la perte d'une classe maternelle en est l'illustration).

Notre enjeu pour l'avenir, ce qui fonde notre démarche, est de redonner un peu plus de vie au village, de permettre à nos jeunes de s'installer dans la commune et d'avoir une pyramide des âges plus équilibrée favorisant les liens entre les générations.

Quelques habitations nouvelles proches du village consolideront nos commerces, notre bureau de poste, nos services publics, notre école et contribueront à faire vivre notre village. Notre patrimoine villageois sera valorisé, notre environnement sera embelli.

En l'absence de PLU, ce sont aujourd'hui les Règles Nationales d'Urbanisme (RNU) qui définissent les normes de construction sur notre commune ; ce qui ne permet pas de maîtriser et gérer son développement sur le long terme. Les deux plans de Prévention des Risques ajoutent des contraintes aux règles nationales d'urbanisme. Toutes ces contraintes rendent urgente l'élaboration du PLU.

La première étape d'un PLU est le DIAGNOSTIC. C'est une analyse très complète du village, faite par des professionnels, qui fait apparaître ses besoins, ses atouts. (Document consultable en mairie).

C'est sur cette base qu'est décidé le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui précise les grandes orientations d'urbanisme et de développement de la commune sur 10 ans.

En s'appuyant sur les données du PADD, le conseil municipal élaborera le zonage.

Puis arrivent les phases d'INFORMATION auprès de la population et de CONCERTATION avec le conseil municipal, suivies d'éventuelles modifications du projet de PLU.

Ensuite vient la PRESENTATION du projet de PLU auprès des différents services de l'Etat, suivie de modifications probables qui seront à intégrer.

Enfin vient l'ENQUETE PUBLIQUE, afin que les habitants puissent donner leur avis pour l'intérêt général de la commune. Cette enquête peut être suivie de modifications.

Cette procédure précède la DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL, et elle est accompagnée par le travail de la commission PLU/Urbanisme.

En s'appuyant sur le Diagnostic, les ingénieurs urbanistes et les élus doivent définir le PADD, qui comporte les grandes orientations d'urbanisme, et prend en compte le nombre d'habitants et donc de permis de construire souhaités d'ici dix ans. Ce qui permet de maîtriser le développement de la population, de l'urbanisme et des équipements publics à réaliser.

Mi-janvier 2009, la commission du PLU commencera à travailler sur les grandes définitions du zonage.

Ce travail sera suivi d'une réunion publique d'information, le PLU sera alors toujours en phase d'étude et rien ne sera encore fixé.

Deux expositions publiques seront organisées pour présenter l'ébauche du zonage aux Gramboisiens.

Ensuite se déroulera la présentation du projet du PLU aux services de l'Etat.

Puis l'enquête publique amènera probablement de nouvelles modifications avant l'approbation du PLU par le conseil municipal, étape que nous espérons atteindre en 2010.

Il faut deux ans en moyenne pour établir un PLU sur une commune.

Refus de classement « Catastrophe Naturelle »

Le classement « catastrophe naturelle » pour les fissures n'a pas abouti. Très peu de communes du Sud Luberon et Durance ont été classées par la commission interministérielle compétente au titre de l'année 2007. Le maire a pris contact avec la préfecture pour redéposer un nouveau dossier début 2009. Affaire à suivre...

Les personnes concernées et qui ne se sont pas encore manifestées doivent faire un courrier.

ASSAINISSEMENT

Historique de la construction de la station d'épuration de Grambois

29/08/06 Notification de la mise en œuvre d'une « mesure de régularisation » par le tribunal de grande instance d'Avignon, à l'encontre de M. le maire de GRAMBOIS et convocation le 28/09/06 à une audience visant à présenter un projet détaillé des travaux et un calendrier de réalisation à échéances rapprochées, les travaux devant être réalisés rapidement compte tenu des nuisances créées par la station d'épuration actuelle. Le 28/09/06 à 16h30, M. G. BAYEUX, maire, Mme MOUSSIER, directeur du Syndicat, accompagnée de M. CLAVERO, technicien de la Régie en charge du suivi du projet, se sont rendus à l'audience. Depuis cette date, le SIVOM Durance Luberon adresse régulièrement des courriers au TGI d'Avignon, afin d'informer M. CENCI, délégué du procureur de la République, de l'avancement du projet de construction de la nouvelle station d'épuration communale. Des copies de ces courriers sont adressées en mairie de GRAMBOIS.

22/11/06 Délibération du conseil municipal de GRAMBOIS portant approbation du Schéma Directeur d'Assainissement communal.

22/11/06 Délibération du conseil municipal de GRAMBOIS portant délégation au SIVOM Durance Luberon pour le projet de construction de la station d'épuration.

25/11/06 Le SIVOM Durance Luberon adresse aux organismes financiers une copie du Schéma Directeur d'Assainissement communal élaboré par les cabinets d'études DARAGON CONSEIL et SOGREAH, accompagnée de la délibération de la commune l'approuvant, pour avis et pour estimation des aides qui pourraient être envisagées, selon la filière retenue. Le conseil général et l'Agence de l'eau nous ont fait part de leurs commentaires par courriers successifs des 04/12/06 et 20/12/06.

09/07 Etude de faisabilité pour le renouvellement de la station d'épuration de GRAMBOIS, établie par le bureau d'études SAFEGE INGENIEURS CONSEILS définissant les filières d'épuration envisageables (boues activées et lits plantés de roseaux) et leur coût approximatif. Rapport transmis en mairie pour information et décision. La filière retenue par le conseil municipal de GRAMBOIS est le lit planté de roseaux.

01/02/08 Notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration de GRAMBOIS, au bureau d'études EYSSERIC ENVIRONNEMENT.

20/05/08 Dépôt à la DDAF de Vaucluse, du dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau basé sur l'étude de faisabilité, par le SIVOM Durance Luberon.

05/06/08 La DDAF de Vaucluse délivre pour attribution, le récépissé de déclaration. Ce récépissé définit la filière d'épuration retenue de la nouvelle station, le milieu récepteur et les niveaux de rejets des effluents traités.

04/07/08 Approbation par le comité syndical de l'avant-projet établi par le bureau d'études EYSSERIC ENVIRONNEMENT, fixant le montant de l'opération à 600 000,00 € HT.

21/07/08 Courrier de demande de subvention adressé à l'Agence de l'eau, au conseil général et au conseil régional, accompagné de l'avant-projet et de la délibération du comité syndical du 04/07/08. Ce courrier sollicitait également une dérogation pour commencement des travaux avant réception d'arrêtés attributifs de subvention, au regard de la notification d'une « mesure de régularisation » dressée par le tribunal de grande instance d'Avignon relative à l'état de la station d'épuration actuelle.

26/11/08 Lancement de la procédure de marché public sous forme d'un marché négocié. Avis d'appel public à la concurrence adressé le 26/11/08, fixant la remise des candidatures au 06/01/09 - 12h00.

02/12/08 Arrêté du conseil général portant attribution d'une subvention de 36 520,00 €. (6.086%). A ce jour, le conseil régional et l'Agence de l'eau ne se sont pas encore prononcés, mais ont seulement accusé réception de la demande d'aide, en attente d'une subvention complémentaire, qui peut varier entre 74% et 54%.

Mars /Avril 09 Attribution du marché de travaux.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le sujet sera traité dans le prochain bulletin.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le trimestre écoulé nous a permis d'avancer dans nos actions déjà engagées : en 2009, l'A.A.A.L, association d'aide à domicile, assurera une permanence à Grambois dans une salle du Presbytère. Suite à un nombre croissant des demandes, nous avons dû développer le service de portage des repas à domicile.

Rencontre avec les taxis Lopez pour satisfaire au mieux les demandes de transport.

Une nouvelle formule pour le Noël 2008 de nos aînés : une première qui leur a permis de choisir, cette année, entre le colis traditionnel livré à domicile ou une invitation au restaurant.

C'est ainsi que le 20 décembre, par un soleil radieux, nous nous sommes retrouvés à 41, en présence du maire, chez Olivia, au Moulin du Pas, où un excellent repas de Noël nous attendait. Ce fut la fête ! Elle se poursuivit à Grambois dans la salle polyvalente avec la projection d'un grand film très populaire. Nous nous sommes quittés vers 17h. Tous nos aînés étaient ravis et nous ont remerciés pour cette belle journée.

De l'avis général, c'est une expérience à renouveler !

**Le prochain rendez-vous est prévu le
mercredi 4 Février à 14h30
pour le traditionnel Gâteau des Rois.**

Toute l'équipe du CCAS vous adresse ses Meilleurs Vœux pour la Nouvelle Année 2009.

La présidente, Jacqueline D'AMATO

Déclaration de sinistre : suite aux pluies

Il est demandé à toutes les personnes sinistrées de déclarer en mairie le plus rapidement possible les dégâts causés par les intempéries, avec photos à l'appui si possible, afin de pouvoir constituer le dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune.

LES TRANSPORTS, Les Bus des Rubans Bleus et du Conseil Général

Pratiques, les bus du mardi et du vendredi pour aller au marché ou faire des démarches administratives à la Tour d'Aigues et Pertuis. Ils passent à 9h10 au Moulin du Pas, montent au village et s'arrêtent en face de l'école.

Un retour est prévu à 11h30 de la place Garcin à Pertuis.

Nouveau : le vendredi, il y a un retour partant d'Hyper U à 11h20.

Le prix du trajet est de 1,50 € à l'unité et 1,20 € par carnet de 10 tickets.

Un lieu de dépôt de ces carnets sur Grambois est à l'étude.

Le bus régulier de 7h05 et le bus sur demande de 12h50 sont en correspondance avec des navettes pour Aix-en-Provence.

Des fiches horaires sont à disposition en mairie.

Place de l'Eglise - suite ...et fin

Le coût de l'éclairage est de 5785 € h.t. financé à 100 % par le conseil général. A noter qu'il s'agit de lampes basse consommation (70 watts x 6 = 420 watts). Nos remerciements iront notamment à Gérard Barone pour avoir obtenu l'éclairage de l'église pour les fêtes, ainsi qu'à Christophe Attenoux pour son très bon travail et pour avoir fait l'installation aussi rapidement. La porte d'accès au clocher, quant à elle, est à la charge de la commune soit la somme de 1156 € h.t. qui se décompose ainsi : 965 € pour la porte et 191 € pour la pose.

Nous remercions vivement l'entreprise DAO pour la fabrication de cette très belle porte, inspirée par l'ancienne, et François Vanlint pour avoir exécuté la pose juste avant les fêtes.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU SUD LUBERON

Cette école, agréée par l'Etat et reconnue par le président de la commission Culture du conseil général comme étant le pôle le mieux organisé du département, est aujourd'hui en danger. Regroupant 12 communes, 2000 élèves en éveil artistique scolaire et 480 élèves en mission d'enseignement, elle préfigure ce que devront être les pôles d'Avignon, Orange, Carpentras dans le schéma départemental des enseignements artistiques du conseil général.

A partir du 1er janvier, le syndicat doit payer un loyer à la mairie de Pertuis, assurer l'entretien et le chauffage des locaux. Ceci entraîne une augmentation des cotisations pour les communes.

Ainsi la mairie de Grambois verse 3917,25 € pour le fonctionnement de l'école qui reçoit six de nos enfants et 3750 € pour la participation à l'éveil musical en milieu scolaire en partenariat avec l'Education Nationale pour 81 élèves.

Des subventions supplémentaires ont été demandées, des études sont en cours pour essayer de trouver des solutions.

Il serait dommage de laisser fermer le seul service public d'enseignement artistique en Sud Luberon, si important pour la culture et l'enrichissement musical de nos jeunes et pour l'avenir culturel de notre communauté de communes.

SYNDICAT D'INITIATIVE

L'année est sur le point de s'achever, il est pour nous normal de réfléchir au travail accompli, que vous soyez informés des résultats obtenus, des projets et programmes pour 2009.

Nous vous rappelons que nous honorons une promesse faite au mois de juin : vous informer et être à votre écoute. Nous faisons appel dès à présent aux bonnes volontés, aux personnes bénévoles qui souhaitent nous rejoindre pour apporter leurs idées ou/et leur savoir faire.

L'OTSI, fidèle à sa vocation, œuvre dans le respect des traditions, l'accueil des touristes.

Le tourisme, la culture, l'art et la sauvegarde du patrimoine sont le moteur de notre action.

Les membres du conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2009, merci et à l'an que ven.

Fonction office de tourisme : Accueil des touristes, visites guidées

Animations pour 2009 :

9 janvier théâtre « Le Libertin » d'Eric Emmanuel SCHIMDT par la Cie Côté cour Côté jardin

25 janvier La Pastorale Maurel par la Cie Escolo Dou Miejour

7 février soirée Country avec la gym volontaire

14 mars théâtre « La Douce Amère » d'Eric DURNEZ par la Cie de l'Anagramme

4 avril théâtre « Coiffure Mixte » de Dominique ZAMPARINI par la troupe Rires & sourires de Provence

2 mai célébration des 60 ans du Syndicat d'Initiative animée par Chris WILSON, magicien

21 juin chorale irlandaise

27 juin théâtre « Roundabout... théâtre », de Guy ROBERT par la Cie de l'Anagramme

11 juillet théâtre en plein air « Les Œufs de l'autruche » d'André ROUSSIN par la troupe de D. ZAMPARINI

25 juillet soirée jazz sous le chêne par Pierre BRUZZO



Les apéritifs d'été sont en cours de préparation

LA BOULE GRAMBOISIENNE

L'activité boulistique dans notre village de Grambois a été, il faut le dire, très réduite : (pénurie de joueurs!) ; deux concours traditionnels ont quand même eu lieu en 2008 sur notre beau terrain, sous le chêne :

en juin : après l'excellent méchoui

en juillet : challenge de nos chers amis boulistes disparus (le 14 juillet)

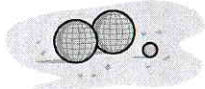
Les parties de boules sont de nouveau au programme le dimanche après-midi ; les joueurs se donnent rendez-vous devant le bar DOL vers 14h30, et se retrouvent au petit jeu de boules du lavoir, en dessous du bar.

Venez nous rejoindre !!!

Les Dames sont les bienvenues.

Au cours de l'année, la Boule gramboisienne organisera les concours, et des simples parties, pour l'animation du village et aussi pour se faire plaisir.

L'assemblée générale est en cours de préparation.



Le Bureau

Une nouvelle association est née est à Grambois.

Intitulée « Association du Patrimoine littéraire et culturel de Grambois en Provence », ouverte à toute personne intéressée par la lecture, elle a pour but de faire connaître et promouvoir les livres sur la Provence, les éditeurs locaux ainsi que les ouvrages écrits par des auteurs, français ou étrangers, y habitant ou y situant leurs histoires.

Cette association, au travers d'un club du livre, se réunit chaque premier vendredi de mois à 20h pour examiner en table ronde les livres collectés et lus par ses membres.

Cet été, elle organisera une fête du livre, à Grambois, les 8 et 9 août, au cours de laquelle elle distribuera des prix aux ouvrages sélectionnés par le groupe de lecture.

L'association s'est assurée le concours de la commission Culture - tourisme, et du Syndicat d'Initiative.

Association du Patrimoine Littéraire et Culturel de Grambois en Provence.

Pour tout contact, Corinne Lefort (06.03.09.88.71)

Email : clubdulivregramboisprovence@gmail.com

<http://clubdulivregramboisprovence.blogspot.com/>

**Compte-rendu Voyage à Solignano
avec le Comité de Jumelage Grambois Solignano
Présidente: Mme Carle**

Vendredi 12 décembre :

18h Accueil à la mairie.

Remise de la lettre du maire et des cadeaux de la municipalité
(photo de Grambois et produits de notre terroir).

Discours et apéritif de bienvenue.

20h Repas italien : charcuterie, pâtes, jarret de porc rôti, gâteaux maison.

Samedi 13 décembre :

Matin : Participation au Marché de Noël pour promouvoir les produits de Grambois et de la région (vin, miel, nougat, herbes de Provence, lavande, savon de Marseille, produits à base de figues).

Nous offrons le vin chaud et le gibacier. Nous assistons à la fête de Ste Lucia (notre St Nicolas), qui, sur une charrette tirée par un âne, fait le tour du marché et distribue les cadeaux aux enfants.

20h : Participation avec 70 personnes au repas du « gros souper », tradition provençale de la veille de Noël avec les 13 desserts. Repas entièrement préparé par M. et Mme Meunier, de Fieraque, anciens cuisiniers, qui nous ont accompagnés.

Réception du conseiller général de région.

Mme Ravoire et Mme Gamay procèdent à l'intronisation au sein de la confrérie de Dionysos, du maire et d'Elia, ami depuis le début du jumelage. La confrérie de Dionysos a pour but de promouvoir et faire connaître les vins du Luberon, ainsi que la gastronomie et la culture de notre région.

Le président de l'association des chasseurs alpins est fier de nous offrir le fanion de son bataillon.

Dimanche 14 Décembre :

Visite du château de Fontanellato, du XVI^e siècle.

La ville organise un grand marché « Saveurs de France ». Le maire de la ville de Fontanellato nous offre le livre sur l'histoire du château « Sanvitale » et la légende de Diane chasseresse, écrite en version française.

Déjeuner à la pizzeria « La briciola » avec le maire Gaetano Carpena et la conseillère municipale responsable du tourisme. Au cours du repas, discussions sur les échanges possibles.

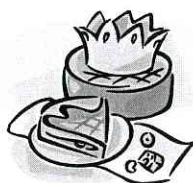
En avril, des jeunes de 10 à 14 ans vont venir à Cavailon. Nous aurons à organiser l'accueil d'une journée à Grambois.

Possibilité d'échanges d'un groupe de randonneurs avec la Gymnastique Volontaire (voir M. Reynaud Roger).

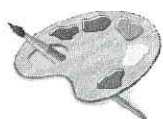
Participation au marathon.

Echange d'étudiants pour l'apprentissage des langues.

**Le Comité de Jumelage organise un gâteau des Rois gratuit et ouvert à tous
le jeudi 22 janvier 2009
à partir de 18h00
à la salle polyvalente.
Venez nombreux !**



ATELIER D'ART GRAMBOISIEN



L'AAG reste ouvert tous les week-ends jusqu'au 1^{er} février 2009 (exposition de tableaux, bijoux, porcelaines, etc.). La tombola organisée pour le Téléthon (qui offrait un tableau et un bijou) a rapporté la somme de 100 euros. 140 euros ont également été recueillis par la vente de divers objets faits par l'Atelier de Couture de St Martin de la Brasque. Ces objets étaient exposés à l'AAG et à la salle polyvalente.

TELETHON 2008

Sur deux jours, des animations organisées dans le cadre du Téléthon 2008 ont permis de récolter des fonds et des dons directs qui ont été remis le 16 décembre à la coordination départementale du Vaucluse de l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Ont participé à cette collecte : Société de Chasse de Grambois, Association des Anciens d'Afrique du Nord, Club de Bridge de Grambois, Syndicat d'Initiative de Grambois, Club de Gymnastique de Grambois. Sur 1082,50 €, 756,50 € ont été récoltés par les différentes manifestations organisées, le solde représentant des dons directs. Une progression de 33% des sommes récoltées par rapport au dernier Téléthon organisé à Grambois, nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Outre *la Provence*, qui à 5 occasions n'a pas manqué de signaler l'organisation de l'évènement à Grambois, nous remercions tous les participants de Grambois et en particulier tous les enfants qui ont rivalisé de créativité pour la décoration de leur tee-shirt, qui ont participé à la réussite de cette collecte. Nous espérons avoir encore davantage de participants l'an prochain. Rendez-vous en 2009.



UN CINECLUB A GRAMBOIS

L'année 2009 verra le lancement à Grambois d'un cinéclub « comme autrefois ».

Avec une séance tous les deux mois.

L'hiver dans la salle polyvalente et ensuite en plein air.

Avec des films que nous avons aimés et qu'on ne voit plus.

Des comiques, des westerns, des dramatiques et des grands classiques.

Suivis de débats pour ceux qui le souhaitent.

Avec des boissons, des esquimaux et du pop-corn à l'entracte.

Et une entrée à 3 E (ou un abonnement à 15 E pour 6 séances).

Une initiative de la commission de la culture, soutenue par le Syndicat d'Initiative, réalisée par le cinéma itinérant Cinémanouche.

Pour tout renseignement, contacter

Y. Kerkhove (06.12.10.00.36)

ou F. Dubois-Charlier (06.08.56.79.55).



LE CHEMIN DU PATRIMOINE

Cet automne, l'association *Les Amis du Jas de Monsieur* a repris les ateliers de débroussaillage et d'éclaircie forestière concernant le Chemin du Patrimoine, les premiers ont eu lieu le 30 novembre et le 13 décembre au Coq sur la partie communale du Chemin.

Une quinzaine de bénévoles, membres de l'association et du comité technique, y ont participé.

Du travail, de la bonne humeur, le froid et l'humidité n'ont pas empêché les « spécialistes » de faire brûler les broussailles.

Un apéritif réparateur servi au Jas de Monsieur a clôturé le premier atelier, auquel ont participé le maire et P. de Susanne.

BIBLIOTHEQUE

Tout d'abord, les bibliothécaires souhaitent à tous une excellente année 2009. Elles rappellent que la bibliothèque achète chaque mois 3 à 4 livres nouveaux (policiers - détente - bibliographies - documentaires). Elles sont aussi à la disposition des lecteurs qui peuvent proposer des titres de livres.

A bientôt donc pour une bonne année de lecture.



NAISSANCES

Zao Siam DAUBAN de SILHOUETTE né le 9 février à Grambois
Lola Claudine Dominique BOUIS née le 6 mars à Pertuis
Ange-Marie CHIARI né le 18 mars à Pertuis
Eliott Samuel LEROY né le 19 mars à Pertuis
Louise Magali Nicole ROCHER née le 7 avril à Pertuis
Loane Stéphanie Mélanie PATY née le 20 avril à Pertuis
Alyséa Obdulia Carmelle SERVET née le 4 août à Manosque
Mathis Fabrice Jean-Pierre CHAUVIN né le 19 août à Pertuis
Estéban Gabriel VOLUTI né le 14 novembre à Pertuis

Bienvenue à tous ces petits Gramboisiens !



MARIAGES

Mélina TAPIN et Denis CARRUBBA, le 16 février
Sandrine CARA et Jean-Luc SUTTER, le 28 juin
Stéphanie MOULLET-CAVAILLES et Jérôme VRIET, le 2 août
Coralie GRAILLOT et Paul VELICY, le 16 août
Nadine MAUREL et Frédéric GILABERT, le 30 août
Helen SWEENEY et William Pascal CHADWICK, le 13 septembre

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

DECES

Robert GONELLA, le 8 janvier
Jean JAVELLE, le 19 février
Aldo VIGLIELMO, le 5 mai
Célia TERRAS, le 15 mai
Alain BOST, le 17 juin
Victor ROSSI, le 16 novembre
Jeanne REDON veuve TERCINET, le 11 décembre

INHUMATIONS A GRAMBOIS

Julie CASTELLANI veuve LATIL, le 6 janvier
Marie FUOCCO veuve GARCIA, le 20 janvier
Marie ERIC veuve LEGRAND, le 8 février
Louise MENGARNUQUE veuve ENRICO, le 14 avril
Roger NICOLAS, le 12 juin
André MULLER, le 4 juillet
Baptistine GORDANETTO veuve VANNUCCI, le 8 octobre

Condoléances aux familles touchées dans leur affection.



A VOTRE SERVICE

SERVICES PUBLICS

MAIRIE : Place de l'église - Tél : 04 90 77 91 13 Fax : 04 90 77 92 53
SALLE POLYVALENTE : 04 90 77 91 09
ECOLE : Le Village : 04 90 77 91 60
RESTAURANT SCOLAIRE : 04 90 77 96 85
SYNDICAT D'INITIATIVE : 04 90 77 96 29 ou 04 90 08 97 45 - Fax : 04 90 77 94 68
BIBLIOTHEQUE : Permanence le mercredi et samedi de 9h30 à 11h30
LA POSTE : 04 90 77 91 14
GENDARMERIE : Beaumont de Pertuis Tél : 04 90 08 00 17
POMPIERS : Centre de secours de Pertuis : 18
TAXI : Marcel LOPEZ : 06 07 35 89 44
CLIC Soleil'âge : Place de l'Eglise Tél : 04 90 08 87 64

PROFESSIONS DE SANTE

MEDECINS : Gérard BOURGUET - Place de l'Eglise Tél : 04 90 77 93 34
Hervé CHANUS - Le Moulin du Pas Tél : 04 90 08 89 68 - 06 61 88 16 21
INFIRMIERS : José ESTRUGA - Le Moulin du Pas Tél : 04 90 77 97 60
Marie-France LIEVAL - Le Moulin du Pas - Tél 04 90 07 71 26
Michèle CLEACH - Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 82 76
Mélanie HUMBERT - Tél : 04 90 77 82 76
KINESITHEAPEUTES : Olivier BOUCHET et Alvère MAGADOU - Le Moulin du Pas Tél : 04 90 77 97 51
PHARMACIE DE L'EZE : Le Moulin du Pas Tél : 04 90 77 92 73

AGENCES IMMOBILIERES

IMMO LUBERON : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 95 80
MARYLINE ET JEAN-PIERRE LEPELTIER : Les Combes Nord - Tél : 04 90 07 77 77

ALIMENTAIRE

BOULANGERIE CATANIA : Place des Remparts - Tél : 04 90 77 91 70 et Le Moulin du Pas - Tél : 06 80 67 81 26
CHAKE KEUMURIAN - Pâtisseries orientales : Les Pasquiers - Tél : 04 90 77 91 18
EPICERIE PROXI - Alimentation : Le Village - Tél : 04 90 77 92 85
GERARD GAZEAU- Pâtissier Chocolatier : Quartier La Sarrière - Tél : 04 90 77 92 19 - 06 16 77 80 51
SAUMONERAIE DE SAINT MARTIN : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 90 00

APICULTURE

ROLAND DOUAY : Le Pontord - Tél : 04 90 07 37 14

CAFE

CAFE DOL (Bar-Tabac-Journaux) : Place des Remparts - Tél : 04 90 77 93 87

COIFFURE ESTHETIQUE

PATRICE COIFFURE : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 91 75
JOSEPHINE VARROT : Le Jas de Bertet - Tél : 04.90.77.92.74 - 06.86.37.24.72

COOPERATIVES

CAVE COOPERATIVE VINICOLE DES COTEAUX : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 92 04
CUMA : Le Destel - Tél : 06 83 54 24 92

COUTURE

UN FIL C'EST TOUT Couture ameublement décoration: Annie THERON - Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 92 61

ENTREPRISES DU BATIMENT

ACTION SERVICES SARL : Les Pasquiers - Tél : 04 90 77 90 13

A.S. RAMONAGE : Chemin de Piternet - Tél : 06 89 56 52 32

FREDERIC AUBERT - Terrassement - Travaux Publics : Le Jas de Bertet - Tél : 04 90 77 90 32

SAUVEUR CARUSO - Plomberie : Les Aubions - Tél : 04 90 07 48 28

ENTREPRISE GRAMBOISIENNE D'ELECTRICITE - Electricité : Chemin du Stade Tél : 04 90 77 94 10

ETS LEPROVOST - TOUS TRAVAUX DE BATIMENT : Matrecosse - Tél : 04 88 58 48 16-06 22 56 55 74

MULTI SERVICES BATIMENT - Electricité - Maçonnerie : Rue du Parterre - Tél : 04 90 77 97 16

FRANÇOIS VAN LINT - Maçonnerie : Chemin de Piternet - Tél : 04 90 77 97 20

ENTRETIEN DE JARDINS

A.S. RAMONAGE : Chemin de Piternet - Tél : 06 89 56 52 32

L'EPOUVANTAIL A JARDIN : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 07 50 19 - 06 03 40 08 36

ESPACE GARRIGUE : La Sarrière - Tél : 04 90 77 94 02 - 06 72 90 87 09

FERRONNERIE

GERARD BESSET : Prats des Vallats - Tél : 04 90 77 93 84

FLEURISTE

Il était une Fleur : Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 48 24

IDEES LUDIQUES

Denis DUCLOS : Chemin de la Grange Tél : 06 12 24 26 46

LOCATIONS SAISONNIERES - CHAMBRES D'HOTES - GITES RURAUX - HOTELS

AUBERGE DES TILLEULS : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 93 11

RENE ET SUZANNE CAMIER : Les Mésanges - Chemin des Faïsses - Tél : 04 90 77 96 55

JEAN LE GOUIC : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 08 83 24

MICHELINE MARGAILLAN : L'Enclos - Tél : 04 90 77 92 91

NICOLE MARTIN : Le Pontord - Tél : 04 90 07 41 85

PAUL ET MONIQUE MAZEL : Le Jas de Monsieur - Tél : 04 90 77 92 08

VALERIE MARGAILLAN-RUGRAFF : La Balière - Chemin des Faïsses - Tél : 04 90 77 96 06 ou 04 90 77 94 60

MAURICE MAYEN : Le Plus Haut Pradine - Tél : 04 90 77 90 65

SYLVETTE DOL : Chemin de Barraban - Tél : 04 90 77 90 86 - 06 86 50 86 06

NETTOYAGE DES SOLS

TERNET Sud Luberon - Traitement tous types de sols : Jean-Pierre TERRENI - Tél : 06 99 29 54 02

NOURRITURE POUR ANIMAUX

EXPRESS CANIN : Route de Saint Martin - Tél : 04 90 77 94 93

RESTAURATION

ART ET BUFFET : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 96 18

AUBERGE GASQUET : Les Blaques - Tél : 04 90 77 91 44

AUBERGE DES TILLEULS : Le Moulin du Pas - Tél : 04 90 77 93 11



COMITE DES FETES GRAMBOIS

84240 Grambois

Tel: 0960.177.622

email: comitedesfetesgrambois@orange.fr

<http://comite-fetes-grambois.blogspot.com>

Gramboisiennes Gramboisiens,

Janvier 2009

Nous avons dû annuler des soirées comme « DAUBE PROVENCALE, SOUPE CALENDAL » faute de participants. Nous avons pourtant décidé de donner une certaine qualité à ces soirées, en invitant des conteurs de grande renommée, accompagnés par un orchestre bal musette.

Lassitude devant la multiplication des événements, absence de motivation à retrouver les racines de sa culture, rejet de l'originalité, perte du pouvoir d'achat entraînant une réduction drastique du budget loisir.....le Comité des Fêtes ayant pour but de divertir les citoyens, ne peut survivre sans la participation de ces mêmes citoyens.

Nous vous soumettons nos grands projets d'animations et de divertissements afin de mieux connaître vos centres d'intérêts et vos souhaits, car peut-être n'avons-nous pas pensé à tout.

Dates	Thème	Animations	Prix estimé	Intérêt à cocher
24 février 2009	Carnaval Mardi Gras	Défilé costumé, buffet	10€	Oui - Non
Mars-avril 2009	Sculpteurs sur pierre	Apéritif, Buffet, concours de sculptures	10€	Oui - Non
9 mai 2009	Journée de l'Europe	Dîner dégustation - Musiques d'Europe	Gratuit	Oui - Non
16-17 -18 mai 2009	Saint Pancrace	Apéritif, déjeuner, concours de boule, bal	20€	Oui - Non
11 juillet 2009	Fête Nationale	Apéritif, Brasucade de moules, Bal, Feu d'artifice	18€	Oui - Non
15 août 2009	Soupe au Pistou	Apéritif, dîner bal	15€	Oui - Non
14-15-16 août 2009	Course caisses à savon	Apéritif, casse croûte	10€	Oui - Non
De juin à fin août 2009	Marché du Crépuscule	Apéritif, dîner dégustation, concours Jeunes Talents	10€	Oui - Non
22 novembre 2009	Soirée Daube Provencale	Apéritif, dîner, bal, conteurs	15€	Oui - Non
19 décembre 2009	Soirée Souper Calendal	Apéritif, dîner, bal, conteurs	15€	Oui - Non
31 décembre 2009	Soirée Nouvel An	Apéritif, dîner, bal	60€	Oui - Non

Nous sommes à votre service et n'hésiterons pas à adapter notre programme pour mieux répondre à vos suggestions.

Merci de nous faire connaître vos attentes en nous retournant le questionnaire:

Par courrier: Comité des fêtes 84240 Mairie de Grambois

Par fax: 04.90.77.92.53 Mairie de Grambois

Par courriel: comitedesfetesgrambois@orange.fr

Je souhaite recevoir toutes les informations sur les manifestations organisées par le Comité des Fêtes par mail ou courriel à l'adresse suivante@.....



COMITE DES FETES DE GRAMBOIS
Mairie de Grambois
84240 GRAMBOIS
comitedesfetesgrambois@orange.fr



FICHE D'INSCRIPTION COURSE CAISSES A SAVON 15 Août 2009

Catégorie	Nom du pilote	Nom du copilote

Date limite d'inscription : 11 juillet 2009

Tarifs

Catégories	Equipes	Prix unitaire	Total
C1,C2,C3,C4		x 9€	
C5,C6,C7		x 13€	
Kart, C9		x 9€	

Total	
--------------	--

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre du Comité des Fêtes, course caisses à savon.
La participation sera définitive après validation par un médecin conventionné du certificat médical d'aptitude à la course de caisse à savon.

Bulletin de souscription 2009 de Membre-Donateur du Comité des Fêtes

Je soussigné Mr, Mme..... Souhaite participer activement au développement et à l'animation du Comité des Fêtes et effectue à cet effet un don de participation de 15€, ouvrant droit à une réduction de 20% sur le tarif des manifestations proposées dans l'année 2009. Cette réduction sera accordée sur présentation de la carte de membre.

Ci-joint un chèque de€ à l'ordre du Comité des Fêtes



Appel à la candidature

« La paille dans tous ses états »

Course de caisses à savon

samedi 15 août 2009

Le Comité des Fêtes de votre village organise le **samedi 15 août 2009** une manifestation intitulée « La Paille dans tous ses états ». Il y aura des animations et exposants tous en rapport avec la paille ainsi qu'une course de caisses à savon. Pour réussir cette journée nous faisons appel aux Gramboisiennes et Gramboisiens. Il s'agit de construire votre caisse à savon. Plusieurs caisses sont déjà en projet : les jeunes de Grambois (association R.A.B.), notre Pharmacien, le Comité des Fêtes, la Mairie,..... Souvent il s'agit de matériel de récupération pour la construction (ancienne tondeuse auto-portée, des roues de vélos enfants, etc.). Cette journée sera clôturée par une soupe au pistou et une soirée dansante avec animation.

Bonne humeur et sécurité

Pour participer à la course, il est nécessaire de s'inscrire en remplissant le bulletin réponse ci-joint et de l'expédier à l'attention du Comité des Fêtes à La Mairie de Grambois accompagné d'un chèque d'un montant de... €. Pour les moins de 18 ans, la signature d'autorisation parentale est requise. Les coureurs concourront à l'obtention de plusieurs prix (bons d'achat, jeux vidéo, CD,....accompagnant les coupes) : la vitesse, l'originalité et l'esthétisme de la voiture et un prix surprise remis à l'issue d'une course spéciale.

Si la bonne humeur est le mot d'ordre de cette journée, la sécurité est privilégiée par les organisateurs. « Tous les participants devront porter au minimum un casque (VTT, skate, moto...), des coudières et genouillères. Il faudra se munir obligatoirement de gants, en cas de chute ou contact avec le sol. » Et, comme chez les pros, les véhicules devront être homologués. « Une contre-visite de la voiture pourra être demandée. Les contrôles s'effectueront en présence d'un jury composé des organisateurs mais aussi des représentants de la Mairie de la commune ».

Sachez que d'après nos renseignements, l'âge des participants aux courses varie entre 10 et 70 ans !

Des véhicules pourront être prêtés aux personnes n'en disposant pas, mais le but est d'avoir un maximum de caisses à savon inscrites.

Règlement technique de construction

Définition :

Une caisse à savon est un véhicule monoplace ou biplace à 3 ou 4 roues (dont 2 sont directrices) et muni obligatoirement d'un système de freinage. Un poids maximal du véhicule à vide est imposé : environ 70 KG (merci pour les personnes qui chargent les véhicules sur les remorques). Si le véhicule est équipé d'un volant, il devra obligatoirement être de forme fermée. Toute motorisation électrique, thermique, à pédales ou autre est interdite.

Catégories :

Amateurs Enfants

Catégorie	Age requis	Commentaire
C1	De 5 à 9 ans	Débutant
C2	De 10 à 13 ans	Expérimenté
C3	De 14 à 17 ans	Très confirmé

Adultes

C4	18 ans et plus	Adulte sur 4 roues
C5 Side car	16 ans et plus	Adulte sur 3 roues
C6 Bob car	16 ans et plus	Un pilote, un passager
C7 Carioli	16 ans et plus	Un pilote, un freineur, caisse en bois

Catégories spéciales avec concours d'élégance

Karts	16 ans et plus	Châssis kart homologué sans moteur avec arceaux et ceintures
C9 Folklorique	16 ans et plus	Toute conception possible mais sécurisée

Le châssis :

Conception totalement libre

Longueur maximale 230 CM

Largeur maximale 140 CM

Empattement (distance entre les roues avants et arrières) 90 CM mini et 170 CM maxi

La voie (distance entre la roue droite et la roue gauche) 60 CM mini et 140 CM maxi

Garde au sol (distance entre le sol et le châssis) 4 CM mini et 30 CM maxi

Anneaux de remorquage avant et arrière obligatoires + sangle de 3 M pourvue de 2 mousquetons

Roues :

De 15 CM à 50 cm (ou jusqu'à 20 pouces) bandage caoutchouc obligatoire.

Freins :

Les freins sont obligatoires. (à voir !)

Tous concept de freinage autorisé à partir du moment qu'il est conforme à la définition de la puissance de freinage (freins à levier, freins de vélo, patins de friction, tambours, disques, etc...)

Définition de la puissance de freinage

Véhicule à l'arrêt, pilote au volant, freins bloqués. L'ensemble doit rester immobile lorsque celui-ci subit une poussée effectuée par un adulte.

Carrosserie :

Toutes formes autorisées même les plus folles. Elle devra obligatoirement être de forme ouverte.

Sont interdits : angles saillants ou coupants, piques, matériaux cassants (verres ...)

Protection latérale au niveau du pilote d'une hauteur de 20 CM minimum obligatoire.

Les protections en caoutchouc sont vivement conseillées sur les fines épaisseurs de carrosserie.

Equipements :

Le port du casque est **obligatoire et doit être attaché**. Il pourra être de moto ou ski .Le pantalon, manches longues ,ainsi que les chaussures fermées et des gants sont préconisés.

Les déguisements d'accompagnement seront les bienvenus.